

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2018

Etaient présents : CARON Jacques, COPEAUX Bernard, DEHU Didier, DUPUIS Sophie, GEHAN Blanche, POTEAUX Christian, JULVE ROSELLO Frédérique, RENARD David.

Absents : Joel CUROT

Secrétaire de séance : David RENARD

Début de séance du conseil municipal 19h00

I - Reprise des concessions à l'état d'abandon (Réf 18-023)

La commune a engagé, il y a maintenant plus de 3 ans, une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière communal afin que ce lieu retrouve un aspect fonctionnel, décent, à la hauteur de la mémoire de ceux qui y reposent.

Après un dernier constat de l'état d'abandon des concessions dressé le 17 octobre 2018, il a été inscrit que 49 sépultures sont à reprendre par la commune.

La commune a également la possibilité d'inscrire certaines de ces concessions présentant un intérêt d'art ou d'histoire dans le patrimoine communal pour ainsi les préserver de la destruction et prendre en charge leur remise en bon état de conservation ainsi que leur entretien. Ceci concerne 2 concessions :

- La sépulture PLAGNOL, mort pour la France, CARRE N° 3 TOMBE N° 6 qui sera déplacée CARRE N°3 à coté de la tombe N° 4
- CARRE N° 1 TOMBE N°3, sépulture de l'Abbé MASSON, curé à Faverolles de 1913 à 1954

Le conseil décide de prononcer la reprise des concessions définitivement constatées à l'état d'abandon indiquées

II - Demande de subvention cimetière pour le relevage des sépultures et la création d'un columbarium (Réf 18- 024/025)

Suite à la fin de procédure de réhabilitation du cimetière communal, il est nécessaire de reprendre les concessions expirées ainsi que les concessions à l'état d'abandon, reprise par la commune.

Le Maire propose donc de demander une subvention afin de pouvoir réaliser l'opération de relevage des tombes indispensable à l'entretien et à la bonne gestion du cimetière, ainsi qu'une subvention pour la création d'un columbarium.

IV - Transfert de Crédits (Réf 18-026)

Afin d'équilibrer correctement le budget pour la fin de l'année, il convient de procéder aux ajustements comptables nécessaires.

Le Conseil Municipal donne son accord pour faire les transferts de crédits indispensables.

V- Approbation du rapport de la CLECT (Charges Transférées) (Réf 18-027)

Vu les compétences transférées à la CCRV au 1^{er}/01/2018 que sont le Relais d'Assistants Maternels, la voirie d'intérêt communautaire et la GEMAPI, les communes concernées doivent approuver la charge budgétaire que cela représente.

La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) remet dans un délai de neuf mois à compter de la date du transfert un rapport évaluant le coût net des charges transférées.

	GEMAPI	VOIRIE
COTISATIONS	1490.54	1340.97

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT.

INFORMATIONS

- **Travaux voirie village et Vouty**

Fin Octobre, début Novembre des travaux de voirie importants ont eu lieu.

- 1) A l'angle de la rue St Antoine et rue des cahots suite à un affaissement de la route dû à une source qui traverse le village. Tout est rentré dans l'ordre.
- 2) Mise en place d'un tuyau PVC traversant la rue St Antoine à la hauteur de la maison de la famille CUROT, afin de rejeter les eaux usées vers le collecteur de l'autre côté de la rue.
- 3) Réfection de la chaussée à Vouty sur une ancienne traverse d'alimentation eaux affaissée par le flux important des poids lourds.

- **Travaux Mairie et salle des fêtes**

Des travaux de rafraîchissement et de mise en clarté de la mairie avec un ponçage du parquet et vitrification. Durant les congés scolaires remise en état de l'arrière de la salle des fêtes et peinture du fond et du bas de la salle. Le haut sera repeint pour les prochaines vacances.

- **PLUI / SPANC**

Le dossier PLUI suit son cours.

Un nouveau règlement concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été élaboré par la Communauté de Communes Retz -en-Valois. Ce dossier est tenu à la disposition du public en mairie pour consultation, pendant un délai réglementaire de 2 mois.

- **Création de bateaux**

Suite à une demande d'un Faverollais nous avons demandé un devis à la Sté GOREZ (ceux qui nous ont fait les travaux de voirie) pour l'aménagement d'un bateau pour l'accès aux véhicules. Pour mémo les planches ou autres matériaux sont interdits sur la voie publique. Devis qui revient à moins de 600 € pour 3 créations. A ce jour 4 Faverollais ont accepté. Les travaux sont à prévoir début 2019. Pour ceux qui peuvent être intéressés, merci d'en faire la demande en mairie.

- **Spectacle des enfants de nos écoles**

Celui-ci se déroulera le Vendredi 14 Décembre à 18h00 « salle des fêtes »

Au programme : un spectacle de magie animé par **Frédé COPPIK**



- **Colis des anciens.**

Distribution par les membres du CCAS début Décembre.

- **Défense incendie**

Remise à plat avec les pompiers et Suez de l'ensemble de nos hydrants. Réhabilitation d'un hydrant sur la D973 à hauteur du château de Maucreux.

- **Nouvelles constructions**

Les maisons se montent très rapidement avec quelques inconvénients pour les riverains.

Un arrêté d'interdiction de circulation temporaire route de Javage est à venir afin de réaliser l'ensemble des raccordements aux réseaux.

- **Site internet**

En cours de création. Merci à David Renard pour sa participation à venir.

- **Tri sélectif et Valor'Aisne**

Le mercredi 31 octobre contrôle de 33 bacs jaunes par le service technique de la CCRV.

Résultat : 0 mauvais - 6 trieurs moyens et **27 bons**, Bravo pour ce tri. Il reste un petit effort à faire pour certains.

Le dossier Valor'Aisne donne tous les éléments du travail concernant les déchets : Tri et enfouissement.

- **Développement de la fibre**

Dossier suite à un RDV avec les responsables de la mise en place de la fibre toujours prévu pour Faverolles en 2020. Toutes les maisons y compris les nouvelles ou futures constructions ont été ciblées.

- **Maintenance éclairage public**

Via l'Useda, la Sté Terralux avec un véhicule équipé à fait le tour du village et hameaux pour identifier les points faibles d'éclairage. Pour Faverolles deux, dont un par défaut (Lampadaire ferme de Xavier Dupuis en attente) et l'autre au carrefour de Vouty.

- **Panneaux affichages**

Mise en place de 2 panneaux règlementaires d'affichage municipal, l'un sur le côté de l'esplanade de l'église, l'autre au cimetière.

- **Useda**

Réunion en Novembre ou Jacques CARON a participé. Sujets abordés : La fibre et les prestataires, et pour Faverolles le remplacement du lampadaire (Détruit depuis Février 2018).

- **Bac avec Mention (rajout)**

Une lycéenne Ameline VISCENTE a également obtenu son bac pro avec une mention. Bravo à elle.

- **Vœux du maire**

Pour 2019 une nouveauté. **LE SAMEDI 19 JANVIER 2019**

16 h 00 : RDV à la salle des fêtes

16 h30 : Présentation du remarquable film d'Arto PEHLIVANIAN sur la bataille de la Savière et de la manifestation des 2 et 3 juin 2018.

18 h 15 : Vœux présenté par Mr le Maire

18 h 45 : Pot de l'amitié offert par la municipalité.

NB : L'ensemble des documents reste à la disposition du public en mairie

- **Fermeture de la Mairie**

La Mairie sera fermée du lundi 24 décembre au vendredi 04 Janvier inclus . Les permanences ne seront pas assurées. En cas d'urgence vous pouvez contacter :

Christian POTEAUX (Maire) : **06.76.89.56.69**

Bernard COPEAUX (1er adjoint) : **06.16.54.47.83**

Frédérique JULVÉ (2ème adjoint) : **06.83.36.12.62**

Fin de séance du conseil municipal 21h00

Le Maire,
Christian POTEAUX

